



### **Implantation:**

**Ecole Hébecrevon  
5, rue de l'Eglise  
50180 Thèreval**

### **Renseignements et inscriptions :**

Renseignements avant l'été:  
07 49 98 53 92  
centremarigny@gmail.com

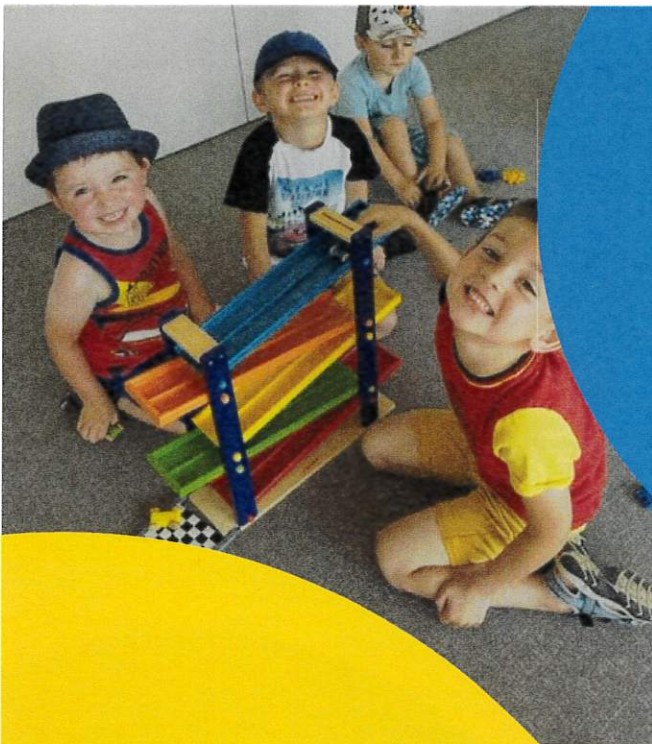


## **Accueil de loisirs Thèreval**

Du 6 au 24 juillet 2026

De 3 ans à 12 ans





## Comment s'inscrire :

Les dossiers sont à remplir directement sur le portail famille : [frmanche.noethysweb.com](http://frmanche.noethysweb.com)  
Pour les nouvelles familles, merci de nous envoyer un mail pour vous procurer les codes.

Tous les documents sont à retourner à la fédération départementale Familles Rurales à Saint-Lô.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront validées au retour du dossier complet:

fiche sanitaire  
arrhes de 50% par enfant  
Adhésion à Familles Rurales: 28,15€

## Période d'ouverture :

L'accueil de loisirs sera ouvert du 6 au 24 juillet, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

## Le programme de l'été :

Le programme vous sera communiqué en amont du séjour.

## Documents nécessaire ?

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Numéro d'allocataire CAF / MSA
- Copie du carnet de santé (vaccins)
- Les arrhes de 50% (par enfant)

L'association Familles Rurales gère également le centre de loisirs de Marigny sur la période du 7 juillet au 30 août 2025.

Renseignements et inscriptions à la fédération Familles Rurales au 07 49 98 53 92

## Tarifs 2026 :

### A LA JOURNÉE

1er enfant:	2e enf. et suivant:
Avec repas: 14€	Avec repas: 13€
Sans repas : 10€	Sans repas: 9€
	Copale A: 4€
	Copale B: 5,50€

### A LA DEMI-JOURNÉE :

1er enfant:	2e enf. et suivant:
Avec repas: 10€	Avec repas: 9€
Sans repas : 6€	Sans repas: 5,50€
Copale A: 3,50€ ac repas, 1,80€ sans repas	
Copale B: 4,3€ avec repas, 3€ sans repas	

### Garderie:

de 7h45 à 9h et de 17h30 à 18h:  
0,50€ la demi-heure

COPALE A : CAF: QF<510 MSA: QF<600  
COPALE B : CAF: QF<620 MSA: QF<900

Adhésion à Familles Rurales: 28,15€

Supplément sortie avec transport: 3€

Les chèques vacances ANCV sont acceptés.